

Amicale Laïque de St Christophe du Lignerons  
LES PUCES LIGNERONNAISES  
4, route de Froidfond  
85670 St Christophe du Lignerons



Tel : 02 51 93 60 34

Mail : [amicalelaïque@lespuces85.com](mailto:amicalelaïque@lespuces85.com)

[www.lespuces85.com](http://www.lespuces85.com)

St Christophe du Lignerons, le 5 janvier 2026,

Bonjour,

Comme chaque Année, l'ALSCL organise « les Puces Ligneronnaises », 2 foires à la brocante, antiquités et collections sur un terrain de 35 000 m2.

- **CETTE ANNÉE LES PUCES LIGNERONNAISES SE DEROULERONT :**

- **LE DIMANCHE 19 JUILLET 2026**
- **ET LE DIMANCHE 09 AOUT 2026**

- **Possibilité de s'installer le :**
  - **Samedi dès 14h00, fermeture du site à 22 h00.**
  - **Dimanche dès 6h00, fermeture du site à 7h00.**
- **Divers services proposés :**
  - **Restauration à emporter le samedi soir de 19h00 à 21h00 (sur réservation),**
  - **Possibilité de dormir sur place le samedi soir par votre propre moyen, sanitaires et douches à votre disposition,**
  - **Société de sécurité sur site le samedi à partir de 22 H jusqu'à 7h00,**
  - **Le jour des Puces, petit déjeuner, déjeuner, sandwicherie sur place.**

Pour toutes informations Brocanteurs vous pouvez joindre :

- **Sandra** au 02 51 93 60 34 du Lundi au Jeudi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h30, fermé le vendredi et / ou à [amicalelaïque@lespuces85.com](mailto:amicalelaïque@lespuces85.com)

**En cas d'absence, merci de laisser vos coordonnées sur le répondeur, afin que Sandra puisse vous recontacter.**

Tous nos exposants sont les bienvenus et nous serons toujours heureux d'accueillir vos confrères.

**Merci à vous de nous permettre de garantir année après année une manifestation conviviale et de qualité.**



## Règlement Général les Puces Ligneronnaises pour les 2 MANIFESTATIONS

1. **INSCRIPTION** : A.L.S.C.L, LES PUCES LIGNERONNAISES, 4, route de Froidfond, 85670 ST CHRISTOPHE DU LIGNERON Tél. 02 51 93 60 34 (Horaires secrétariat : lundi au jeudi : 8h30-12h00, 14h00-16h30, fermé le vendredi).  
**AUCUNE RESERVATION SANS PAIEMENT.**
  - Les inscriptions sont prises dans l'ordre d'arrivée, de la participation aux deux foires ou non, et dans la limite des places disponibles. Pour demander une inscription, **il est impératif de :**
    - **COMPLÉTER** l'imprimé d'inscription (loi en vigueur),
    - **JOINDRE un chèque** du total de la réservation de juillet (encaissement au lendemain de la foire) et un du total de la réservation d'août (encaissement au lendemain de la foire à l'ordre de l'A.L.S.C.L. **Si vous désirez participer aux deux foires, faire deux chèques.**
    - **JONDRE une copie de votre pièce d'identité, recto-verso**
    - **JOINDRE un extrait K-bis de – 3 mois et/ou une photocopie recto-verso** de votre carte professionnelle
    - **DATER ET SIGNER** votre attestation sur l'honneur
2. **EMPLACEMENTS** : Tarifs : **Voir structures d'accueil et prix sur bulletin d'inscription**
  - Pour les emplacements couverts, possibilité de mettre un véhicule à l'arrière, **sauf A 29 à A 34, F08, F09, et V01**
  - Pour les emplacements non couverts, tenir compte des dimensions de votre véhicule et de l'emplacement, sinon un parking exposants est à proximité.
  - **Interdiction de déballer et de stationner dans les allées pour raison de sécurité.**
  - L'ALSCL dégage toute responsabilité concernant vos appareils électriques. **Tout branchement pirate est interdit, tout branchement électrique devra être validé par l'association.**
3. **STANDS** : Le stand devra être obligatoirement occupé par son titulaire. Toute cession ou sous-location est formellement interdite.
4. **CIRCULATION SUR LA FOIRE** : **Installation** : le samedi exclusivement **à partir de 14 H jusqu'à 22h00**, le dimanche entre **6 h 00 et 7 h 00**. Il sera strictement **interdit de démonter les stands avant fermeture soit 18 h 30**. **Aucune circulation ne sera tolérée après 7 h 00 et avant 18 h 30, sauf véhicule de fonction des organisateurs.**
5. **STATIONNEMENT** Strictement **INTERDIT** sur les allées de sécurité. Les organisateurs se réservent le droit de faire appel à la fourrière en cas de non-respect de cette consigne.
6. **TARIFS** : L'affichage des prix est obligatoire sur les articles, afin de conserver à la manifestation son caractère de qualité et de sérieux.  
**AUCUN OBJET pouvant porter atteinte à l'éthique ne sera accepté.**  
**LES PRODUITS NEUFS MANUFACTURÉS ET LES COPIES SONT STRICTEMENT INTERDITS**, L'organisation mettra en place des mesures pour protéger la clientèle,
7. **RESPONSABILITÉ** : L'ALSCL décline toute responsabilité pour les dommages corporels ou matériels, objets cassés, volés etc. causés ou subis par les exposants. Du fait de leur admission, ils renoncent à tout recours contre le comité d'organisation. **Les exposants devront prendre toutes précautions utiles en matière d'assurance pour la durée de la foire.**
8. **Il est interdit**, pour le respect de tous et la loi en vigueur sur le tapage nocturne de faire du bruit le samedi soir après 22h30.
9. **EN CAS DE FORCE MAJEURE ENTRAINANT LA SUPPRESSION DE LA FOIRE** :
  - 1 – intempéries : pas de remboursement
  - 2 - annulation du fait des organisateurs : les fonds versés ne seront pas encaissés et rendus sans intérêts, sans que les exposants puissent exercer un recours à quelque titre que ce soit contre le comité d'organisation
  - 3-**Forfait de l'exposant : non remboursé si forfait moins d'1 mois avant la foire, même avec certificat médical, sauf en cas d'hospitalisation,**
- Le retard d'ouverture, la prolongation ou la fermeture anticipée ne pourront donner droit à aucune indemnité de la part du comité organisateur.
10. **En cas de retard pris sur la route, ou annulation de l'exposant, obligation de téléphoner au 02-51-93-60-34 avant 7 h 00**
11. **Tout emplacement resté vacant à 7 h 00**, le dimanche de la foire pourra être attribué le jour sans réclamation de compensation par l'exposant forfait.
12. L'ALSCL se réserve le droit de décider de toute animation complémentaire pendant la durée de la manifestation.
13. Sauf opposition écrite de votre part, L'ALSCL se réserve le droit d'utiliser à des fins pédagogiques, publicitaires ou commerciales votre image ou votre image en situation d'activité professionnelle.
14. Les coordonnées des exposants s'inscrivant hors délais indiqué sur l'inscription n'apparaîtront pas sur le journal d'entrée.
15. **Il est formellement interdit** aux exposants de déposer sur le terrain en fin de foire, leurs objets invendus et/ou cassés. Notre association n'ayant pas pour but de remplacer les déchetteries.
16. Par respect pour l'association, nous vous remercions de ne pas profiter des Puces Ligneronnaises pour remplir vos camping-cars d'eau. Le terrain est un terrain privé, les factures d'eau sont réglées par l'association.
17. **LE FAIT DE PARTICIPER À CETTE MANIFESTATION IMPLIQUE, SANS RESTRICTION, L'ACCEPTATION DU PRÉSENT RÈGLEMENT**

# INSCRIPTION POUR LES PUCES LIGNERONNAISES

## Du 19 Juillet 2026 & Du 09 Aout 2026

### 6H00-18H30

A.L.S.C.L  
LES PUCES LIGNERONNAISES  
4, ROUTE DE FROIDFOND  
85670 St CHRISTOPHE DU LIGNERON  
Tél. : 02.51.93.60.34  
[amicalelaique@lespuces85.com](mailto:amicalelaique@lespuces85.com)

**BROCANTEURS**

Raison Sociale .....  
Adresse Professionnelle .....  
.....  
Tél. Professionnel .....  
Courriel : .....  
Spécialité (3 max) .....  
Date et Lieu de Naissance : .....

#### **Joindre obligatoirement à votre réservation :**

1. une photocopie de votre k-bis et/ou carte professionnelle recto/verso,
2. une photocopie de votre pièce d'identité, recto/verso
3. votre/vos chèques de réservation,
4. votre Attestation sur l'honneur, datée et signée. **Toute inscription vaut validation du règlement.**

Je demande la réservation d'un stand, Standard 80 € (8 mètres façade x 6 mètres profondeur), Avec angle 95 € (8 mètres façade x 6 mètres profondeur), Couvert Préau 115 € (4 mètres façade x 7 mètres profondeur)

**Vos coordonnées inscrites gratuitement sur le Journal d'Entrée, si inscription avant le 10 juin 2026**

**JE PARTICIPE AUX PUCES du :**  19 JUILLET 2026 et/ou  09 AOUT 2026 (Merci de cocher la ou les cases correspondantes)

**Attention !! installation le samedi de 14h à 22h et 6h à 7h00 le dimanche (l'accès au site sera fermé à 7h00)**

	STANDARD	ANGLE	Couvert Préau
JUILLET	80 €	95 €	115 €
AOUT	80 €	95 €	115 €

• Entourer ou surligner la case désirée

Repas Samedi soir De 19h00 à 21 h 00	Juillet		Aout	
SAMEDI soir	12.00 € x ....	= .....€	12.00 € x ....	= .....€

Total Emplacement + repas Sam soir Puces JUILLET	.....€
Total Emplacement + repas Sam soir Puces AOUT	.....€

**(Si vous désirez participer aux deux foires, faire deux chèques à l'ordre de l'A.L.S.C.L, encaissement au lendemain de chaque foire)**  
**(En fonction du taux de remplissage, des emplacements pourront être déplacés pour éviter des emplacements vides.)**

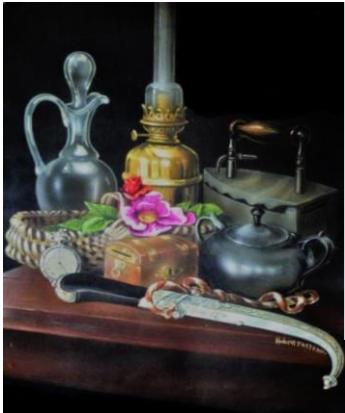
Remarques personnelles de l'exposant :.....

Tampon commercial

Lu et approuvé (mention manuscrite)

Date et signature :





**Amicale Laïque de St Christophe du Lignerons**  
**LES PUCES LIGNERONNAISES**  
**4, Route de Froidfond**  
**85670 St Christophe du Lignerons**  
**Tel : 02 51 93 60 34,**  
**Mail : [amicalelaigue@lespuces85.com](mailto:amicalelaigue@lespuces85.com)**  
**[www.lespuces85.com](http://www.lespuces85.com)**

## ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e),

Nom : .....

Prénom : .....

Raison sociale : .....

Adresse Professionnelle : .....

.....

N°SIREN.....

Certifie sur l'honneur, respecter le règlement imposé sur les manifestations « LES PUCES LIGNERONNAISES » organisées par l'AMICALE LAIQUE DE ST CHRISTOPHE DU LIGNERON.

De ce fait, je respecte l'article 6 dudit règlement spécifiant que je ne vendrai « aucun objet pouvant porter atteinte à l'éthique » et « aucun objet manufacturé ou copie ».

Le : .....

À : .....

Signature : .....